



GESTION DE LA ZONE HUMIDE DU PLANAS

Retour d'expérience d'actions pour les zones humides des vallées du Rhône et de la Saône

MAÎTRE D'OUVRAGE

Communauté d'agglomération
du Grand Avignon



« Le Grand Avignon a à cœur de valoriser le patrimoine naturel et la biodiversité de son territoire. La gestion de la zone humide, issue d'une mesure compensatoire suite aux travaux sur un barrage écrêteur de crue, s'inscrit dans la politique communautaire. Dans ce cadre, un plan de gestion pour 10 ans a été rédigé pour restaurer et valoriser ce site unique sur le territoire. Un partenariat a été établi par conventionnement avec le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie pour la rédaction et la mise en œuvre de ce plan de gestion. »

Camille Riotte, ingénieure
en charge de la GEMAPI
Grand Avignon



Localisation la zone humide
du Planas

SURFACE TOTALE

51 hectares

DATE DE RÉALISATION

2021-2031

LOCALISATION

Région Occitanie
Département du Gard
Commune de Pujaut

TYPE D'OPÉRATION

Gestion et renaturation

TYPE DE MILIEU

Ripisylve, gazons méditerranéens
amphibies, roselière et prairie
humide méditerranéenne

COÛT TOTAL

392 620 €

LE PROJET EN BREF

Le site du Planas permet de combiner deux compétences du Grand Avignon : la gestion des milieux aquatiques et la prévention contre les inondations. Il se situe sur un ancien étang asséché au XVII^e siècle, et le seul espace ayant conservé son caractère humide est localisé dans le bassin de rétention du barrage d'écrêtement des crues. Suite aux travaux de sécurisation de ce barrage, qui ont consisté à réhausser et prolonger le tronçon nord du site, une des mesures compensatoires était la mise en œuvre d'un plan de gestion sur une durée de 10 ans. Ce plan de gestion, établi en 2020 par le CEN Occitanie, va permettre par des actions concrètes d'améliorer les conditions du site. Cet espace naturel sera mis en valeur par une ouverture au public et de la sensibilisation via un parcours pédagogique.

POURQUOI CE PROJET ?



Salicaire à trois bractées
(*Lythrum tribracteatum*)

Les travaux de sécurisation du barrage du Planas ont impacté 17 espèces de faune et de flore protégées. Toutefois, le site abrite plus de 70 espèces à enjeux qui sont menacées par la fermeture des milieux et par la prolifération des espèces exotiques envahissantes. Outre la restauration des secteurs détériorés par les travaux, l'objectif du Grand Avignon, en partenariat avec le CEN Occitanie, est le maintien d'une zone humide de qualité sur son territoire et de la mosaïque de milieux associée (prairies humides, mares temporaires, ripisylve, roselière). Cet îlot de biodiversité au cœur d'une plaine agricole permet l'installation d'espèces patrimoniales importantes pour le territoire. Le territoire du Grand Avignon présente une diversité d'habitats, mais la zone du Planas est unique de par son abondance en espèces patrimoniales : Rousserolle turdoïde, Rollier d'Europe, Gratiolle officinale, Salicaire à trois bractées, Orchis des marais, Pélobate cultripède, Diane, Magicienne dentelée, Decticelle des ruisseaux...



Pélodyte ponctué
(*Pelodytes punctatus*)

OBJECTIFS VISÉS	ACTIONS MENÉES
Préserver et restaurer les habitats naturels et la biodiversité.	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'une dizaine de mares temporaires sur une parcelle ayant servi de zone d'emprunt de matériaux pour les travaux de renforcement de la digue (suivi mensuel mis en place). • Remodelage de certaines mares suite au suivi des hydropériodes mené l'année précédente. 1 • Opération de réouverture du milieu pour lutter contre l'expansion du peuplier sur le site. • Plantation de deux linéaires de haies multistrates et plurispécifiques. • Aménagement d'un gîte en faveur des chiroptères dans un bâtiment existant sur la digue. 2 • Chantier participatif de nettoyage mené avec l'association de chasse locale. • Mise en défens du site par la pose d'une barrière pour tenter d'endiguer la problématique de motocross sauvage. 3
Gérer les espèces exotiques envahissantes (EEE).	<ul style="list-style-type: none"> • Campagne d'arrachage de la Canne de Provence (<i>Arundo donax</i>) sur l'ancienne zone d'emprunt et extraction de plants d'Herbe de la pampa (<i>Cortaderia selloana</i>) sur l'intégralité du site. 4 • Lancement d'une expérimentation de gestion du Bourreau des arbres (<i>Periploca graeca</i>).
Sensibiliser le grand public.	<ul style="list-style-type: none"> • Installation d'un panneau d'information pour informer les passants des enjeux du site liés à la protection contre les inondations et la restauration de la zone humide. • Sortie « Fréquence grenouille » à destination du grand public.
Valoriser le site.	<ul style="list-style-type: none"> • Expertise pastorale en vue de la sélection d'un éleveur en partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Gard (2021). • Lancement de l'appel à candidature en 2022 pour identifier le futur éleveur sur le site et contractualisation avec le candidat retenu. • Premier passage de l'éleveur en 2023 et création d'une passerelle pour faciliter la circulation du troupeau sur la zone sud du site. 5

INFOS CLÉS

11 mares temporaires

créées afin d'améliorer le caractère humide de l'ancienne zone d'emprunt à la suite des travaux.

51 hectares

de zone humide font l'objet d'une convention de gestion avec le CEN Occitanie.

70 espèces patrimoniales

présentes sur le site.

SUIVI DE LA BIODIVERSITÉ

La zone humide du Planas, grâce à sa mosaïque de milieux, accueille des enjeux très variés. Afin de suivre l'évolution des cortèges en réponse aux actions de gestion, de nombreux protocoles de suivis ont été mis en place :

- Amphibiens : observation visuelle et écoute de signaux sonores de reproduction dans les différentes mares trois fois par an (PopAmphibien).
- Reptiles : suivi de plaques suivant le protocole PopReptile (11 transects).
- Insectes : inventaire de la Diane et sa plante hôte (suivi maille) et du cortège d'orthoptères (par vue, filet et écoutes).
- Oiseaux : suivi par Indices Ponctuels d'Abondance (4 points d'écoute de 10 min entre 1 h après le lever du soleil et 11 h).
- Chiroptères : protocole Vigie-Chiro et points d'écoute.
- Habitats : identification des habitats CORINE Biotopes, EUNIS et EUR 28. Réalisés par photo-interprétation et prospections à pied.
- Flore : suivi des espèces patrimoniales et des EEE sur un réseau de mailles.



1 Travaux de surcreusement des mares.



2 Travaux de construction d'un gîte en faveur des Chiroptères.

Idées à retenir

Un bilan sera réalisé à mi-parcours (en 2026) afin de vérifier l'efficacité des mesures mises en place.

De premiers résultats très encourageants sont d'ores et déjà identifiés :

- Les mares nouvellement créées ont été rapidement mises en eau puis colonisées par les amphibiens (Pélodyte ponctué, Crapaud calamite, Triton palmé...) et par la végétation. Ce succès rapide a été permis par la présence d'une nappe proche de la surface qui permet le remplissage des mares.
- La remise en eau d'anciennes zones humides permet souvent l'expression de la banque de graine enfouie. Ce fut le cas sur le Planas, avec notamment l'émergence de la Salicaire à trois bractées suite à la création des mares.
- La gestion a permis le retour sur le site d'un usage ancien, le pastoralisme, qui avait été abandonné depuis plusieurs années, entraînant une fermeture progressive du site.
- Les choix de gestion ont toujours été faits de manière à ne pas nuire à la vocation de « protection contre les inondations » du site et cela sans difficultés. Cela permet de montrer la compatibilité et la complémentarité des deux items GEMA (gestion des milieux aquatiques) et PI (prévention des inondations).



3 Travaux de mise en défens des haies.



4 Travaux d'arrachage de l'Herbe de la pampa.

BILAN

Il est encore un peu tôt pour dresser un bilan complet de la gestion de ce site, les principaux travaux de restauration ayant eu lieu en 2022. Toutefois, la réussite de la création des nouvelles mares (rapidement mises en eau et colonisées par la faune et la flore) constitue déjà un premier résultat très positif.

Les suivis mis en œuvre dès 2021 permettront d'établir un état comparatif de la biodiversité avant le début des travaux et après sur les nombreux taxons suivis. En 2025, suite à l'analyse des résultats de ces suivis, une révision du plan de gestion sera proposée pour adapter les mesures de gestion en fonction de ces premiers résultats.



5 Travaux de construction de la passerelle.

AVANT / APRÈS



Avant la réouverture de milieu



Après la réouverture de milieu

PERSPECTIVES

- Suivi de l'évolution des espèces et des habitats en réponse à la gestion.
- Poursuite et intensification de la surveillance sur le site, toujours soumis à la problématique du motocross.
- Développement d'un sentier de découverte pour permettre aux habitants locaux de parcourir le site, en respectant les enjeux identifiés.
- Mise en place d'une gestion concertée GEMA et PI de la martelière qui contrôle les sorties d'eau dans le site.
- Sécurisation de la vocation environnementale sur le site par la signature d'un acte authentique (ORE (obligation réelle environnementale), bail, convention...) sur une durée plus longue que celle prévue dans le cadre des mesures compensatoires (10 ans).

PARTENARIAT TECHNIQUE



En savoir +

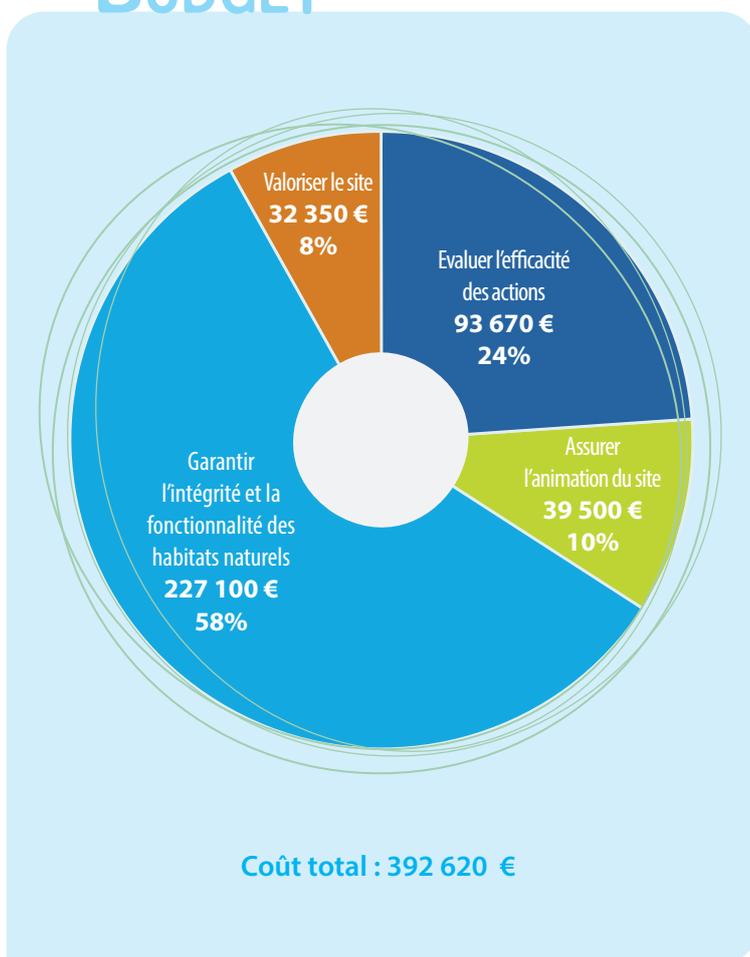
Cette fiche a été réalisée avec la Communauté d'agglomération du Grand Avignon.

Contact :

Camille Riotte, ingénieure en charge de la GEMAPI
camille.riotte@grandavignon.fr
06 34 06 14 80
www.grandavignon.fr

En savoir plus : www.grandavignon.fr/publications/barrage-du-planas-de-pujaut-un-ouvrage-de-lutte-contre-les-inondations

BUDGET



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Cofinancé par
l'Union européenne

Fiche réalisée avec le soutien de l'Union européenne